



et les

autres ?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #98



Solidarité,
j'écris ton nom



FONDATION
Abbé Pierre

Jan. 2018 | 1 €



08.
Solidarité,
j'écris ton nom



15.
Les plus pauvres
dans la ligne de mire

Sommaire

05. La Fondation **agit**
#Soyonshumains : opération coup de poing
à Paris et en régions.

13. La Fondation **analyse**
« Il faut tenter le pari de la confiance »,
selon Jean-Louis Laville.

15. La Fondation **réagit**
Les plus pauvres, dans la ligne
de mire de l'État.

16. La Fondation **observe**
L'encadrement des loyers désavoué.

18. **Avec** la Fondation
Le groupe Berner partage 60 ans de succès.

20. La Fondation **se souvient**
Il était une fois...
Le combat de l'Abbé raconté
par Mélissa Theuriau.

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

3, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – www.fondation-abbe-pierre.fr

ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25** /

Président: Laurent Desmard / **Directeur de la publication**: Christophe Robert / **Directeur de la rédaction**:

Jean-Pierre Gilles / **Rédacteur en chef**: Yves Colin / **Secrétaire de rédaction**: Delphine Picard /

Journalistes: Delphine Picard, Aurélia Jakmakejian / **Maquette**: Tiens Donc ! / **Impression**: Orient express,

6, rue Bezout 75014 – Paris / **Routage**: France Routage – 2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges /

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion. © Couverture: FAP

Édito

DE LA BONTÉ À LA FRATERNITÉ

Face à la montée de la haine, du racisme, de la peur de l'autre, notre fondateur écrivait dans un livre intitulé «*Fraternité*¹» : «*Je ne dirais pas comme Malraux que le 21^e siècle sera religieux ou ne sera pas. Mais je dirais, assurément, que le 21^e siècle sera fraternel ou ne sera pas.*»

Il pressentait déjà les événements tragiques qui allaient secouer la planète en ces débuts de siècle. Il pressentait les dérives sécuritaires qui ne manqueraient pas de mettre en danger la démocratie.

L'appel à l'insurrection de la bonté lancé en 54 se justifiait parce qu'il faisait suite à une longue période d'horreur. Il s'agissait alors d'aller chercher le fond de bonté des «*hommes*» là où il était complètement enfoui.

Des années après, la peur, la colère, l'inquiétude auraient tendance à nous faire oublier le sens profond de notre devise, héritage du siècle des lumières. À nous faire oublier que ces trois mots, gravés sur tous les frontons de nos mairies — Liberté, Égalité, Fraternité — sont indissociables.

Et surtout, comme le répétait l'abbé Pierre : «*La Liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est le chacun pour soi sans se soucier des autres.*»

C'est pourquoi en 1999 il signait l'appel à la fraternité, reconnue grande cause nationale en 2004. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'en est-il de la

compassion, de l'entraide, de la solidarité, de la tolérance ?

Pour la Fondation, la défense de la fraternité est une revendication. C'est un appel à plus de justice, plus de partage qui implique une réelle répartition des richesses pour ne laisser personne au bord de la route.

La Fraternité est plus que jamais un objectif de civilisation. Chacun d'entre nous peut y participer à sa manière, avec ses connaissances, ses disponibilités, ses moyens. Il s'agit de changer son regard sur l'autre, il s'agit d'avoir le courage d'oser dire «*non*» aux injustices, il s'agit simplement de retrouver notre humanité et le goût de la Fraternité.

C'est à ce thème que le dossier de ce numéro est consacré.



Laurent Desmard
Président
de la Fondation



Jean-Pierre Gilles
Membre du Conseil
d'administration,
directeur de
la rédaction de
«*Et les Autres?*»

➔ Diffusée vendredi 22 décembre sur M6, l'émission «*Rire pour un toit*» suivie du documentaire «*Leur combat pour un toit*» produit par Mélissa Theuriau, a réuni un large public. L'appel à dons relayé à la faveur de cette opération a permis de recueillir près de 1,1 million d'euros de dons. La Fondation remercie vivement tous ceux qui se sont investis pour que cette belle aventure soit un véritable succès.



«*Je ne dirais pas comme Malraux que le 21^e siècle sera religieux ou ne sera pas. Mais je dirais, assurément, que le 21^e siècle sera fraternel ou ne sera pas.*»

Abbé Pierre

¹ «*Fraternité*» publié aux éditions Fayard.



« Bagage Rue » à Lyon : une première !

Le 1^{er} service fixe de bagagerie pour les personnes à la rue ouvrira dans le 7^e arrondissement de Lyon au 1^{er} trimestre 2018.

L'association citoyenne « Bagage Rue » est à l'origine de ce projet unique en son genre dans la capitale régionale qui compte de nombreuses personnes sans domicile.

Pouvoir déposer en journée deux bagages et disposer en plus d'un casier administratif, répond à un réel besoin que notre enquête de terrain a révélé», précise Pierre-Antoine Comparat l'un des 3 coprésidents de l'association créée en juin 2016.

La Fondation a financé l'embauche du coordinateur de ce projet exemplaire.



L'Oiseau bleu, l'envol vers un logement transitoire

Perte d'emploi, conflit familial... la rupture sociale blesse brutalement. Dans ces cas précis, la première exclusion est souvent celle du logement. L'association « L'Oiseau Bleu » poursuit son projet d'accueil transitoire dans la région du Grésivaudan, dans une vallée isolée non loin de Grenoble, en accompagnant les personnes en difficulté dans leurs démarches : dépôt de demandes, CAF, gestion des admissions... Pour ce programme d'hébergement adapté à la situation de chacun et de courte durée, l'association regroupe 12 logements. Deux d'entre eux restaient à meubler pour accueillir des résidents. Un investissement que la Fondation a soutenu à hauteur de 5000 euros afin de répondre à la demande sociale locale.



« Ah, c'est jeudi ! »

François Cartault entend souvent cette phrase quand il arrive à la Boutique Solidarité de Saint-Denis, à La Réunion. Pédiatre et généticien à l'hôpital, il a décidé d'accorder de son temps pour venir écouter les personnes accueillies. « Mon premier contact avec la précarité remonte à bien longtemps. J'étais à Paris et dans une station, je m'étais retrouvé en face d'un d'une personne à la rue sur un banc. Je me suis assis à côté de lui et nous avons parlé. Je l'ai simplement écouté, je pense qu'il en avait besoin. » Lorsqu'il vient toutes les semaines à la Boutique, François Cartault ne sait pas quand il repartira, il se met à disposition de ceux qui veulent dialoguer. « On parle de tout. Ils connaissent l'île par cœur ;

je me suis aperçu qu'à leur contact, je me suis enrichi ; on peut vraiment avoir des échanges approfondis. C'est eux qui viennent vers moi, je ne m'impose pas. Il y a un noyau dur, mais j'essaie aussi d'aller au devant de ceux qui sont en retrait. Cela prend du temps, il m'a fallu un an pour commencer à créer des liens. Dans la rue, ils ne voient que des jambes et des chaussures. Très peu de personnes se mettent à la portée de leur regard. Le regard et la parole, je pense que c'est aussi précieux qu'une pièce de monnaie. » François aimerait pouvoir un jour réaliser un livre avec tous ses souvenirs. « Un livre pour eux. Pour prendre conscience que les personnes à la rue ont une parole et ont besoin de s'exprimer. » ■

Un réseau pour sortir de l'insalubrité

Les passoires thermiques, il y a ceux qui en ont entendu parler et ceux qui y vivent. C'est le cas d'une famille monoparentale de 4 enfants, à Soissons. Avec un revenu par unité de consommation de 594 euros, cette famille vit en dessous du seuil de pauvreté (846 euros en 2017). Difficile alors d'envisager des travaux pour réhabiliter la maison des années 1950 héritée de son père. Grâce à l'aide de l'association « Réseau Eco-Habitat », un soutien de la Fondation Abbé Pierre, de la commune et des subventions publiques (Anah, collectivités...), la maison ne sera bientôt plus insalubre, permettant ainsi aux enfants et à leur mère de préserver leur santé. Réfection de la toiture, isolation, mise aux normes de l'électricité et installation d'une chaudière à gaz sont notamment prévus. ■



#SoyonsHumains

Le 6 décembre au matin, dans plusieurs villes de France ainsi qu'à Paris, des salariés et bénévoles de la Fondation ont participé à l'opération coup de poing « #SoyonsHumains » pour dénoncer les mobiliers urbains destinés à empêcher les personnes à la rue de pouvoir se reposer. Un traitement inacceptable infligé aux plus précaires, dans un pays à nouveau 5^e puissance mondiale. De nombreux médias, et notamment les réseaux sociaux, ont évoqué et partagé cette opération inédite.

Ce mobilier urbain s'impose de plus en plus dans les villes et dans notre quotidien et c'est cette nouvelle forme d'exclusion que la Fondation a souhaité dénoncer et mettre en lumière le 6 décembre, dans la droite ligne de sa récente campagne d'hiver. ■

RESO: 10 ans d'actions

Un hôtel social, un restaurant de quartier et une salle de spectacles... L'association « Réseau Échanges et Solidarités » qui a fêté ses dix ans en septembre, compte plus de 50 bénévoles et des salariés toujours aussi militants. « Nous logeons 21 personnes dans cet ancien hôtel, la plupart venant des centres d'hébergement d'urgence. Mais nous avons voulu nous ouvrir sur les autres, c'est pour cela que nous avons créé notre restaurant de proximité où nous servons en moyenne 70 personnes chaque jour. Même chose pour la salle de spectacles: des artistes amateurs s'y produisent et le public vient de Bourg-en-Bresse et des environs », précise Carole Gerbault, chargée de l'accueil.



La réputation de ces 3 lieux n'est plus à faire et l'objectif de créer de la mixité et de sortir les précaires de l'exclusion est bel et bien atteint. Une action remarquable d'accompagnement des personnes que la Fondation finance à hauteur de 33 000 euros, dans le cadre de son programme « Un domicile fixe et décent pour tous ». ■



Agenda

La présentation du 23^e rapport annuel sur « L'État du mal-logement en France », se déroulera à nouveau à l'Arche de la fraternité, à la Défense, à Paris, le 30 janvier 2018.

La matinée mettra en lumière un des aspects du mal-logement: le surpeuplement. L'après-midi fera place aux débats sur le « Logement d'abord » et le plan: « Sans - domicile: objectif zéro! », qui propose plusieurs leviers d'action pour en finir avec la vie à la rue.

La Fondation déclinera en régions cette nouvelle édition: voici les dates qu'il faut retenir pour participer à la présentation de l'éclairage régional qui vous concerne:

Du 8 mars au 3 avril, éclairage de l'agence Auvergne Rhône-Alpes puis du 20 mars au 13 avril, des agences Occitanie, Bretagne et Hauts-de-France. Du 3 au 13 avril, éclairages des agences Provence Alpes Côte-d'Azur et Grand Est, puis du 19 au 27 avril, en Nouvelle Aquitaine et sur l'île de la Réunion.

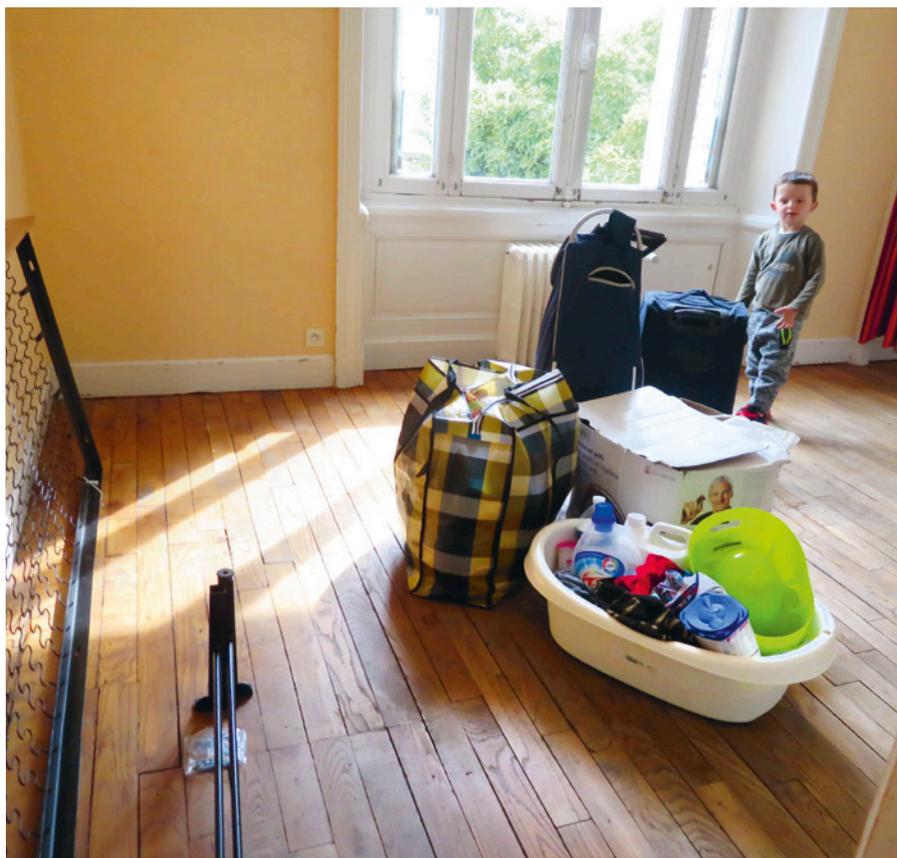
Un réseau pour les réfugiés

C'est désormais une évidence : pour trouver du travail, il faut faire jouer son « réseau ». C'est aussi le cas pour les personnes réfugiées en France ! De fait, ces nouveaux arrivants ont des compétences dans des domaines divers. L'association « Singa », à Lyon, porte un projet citoyen humaniste qui s'appuie sur ce constat pour créer du lien avec des « locaux », enseigner le français... Elle soutient également les porteurs d'un projet professionnel ou entrepreneurial. La Fondation a soutenu ce programme, notamment dans le cadre de sa lutte contre l'isolement, à hauteur de 7000 euros.



L'eau, un enjeu sanitaire vital

Au Cambodge, 55 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles, soit 1,7 millions de personnes. À leur malheur s'ajoute une situation climatique alarmante qui alterne entre sécheresse et tempêtes tropicales intenses, provoquant inondations et un accès à l'eau potable particulièrement difficile. L'association « Planète Enfants & Développement » mène un programme d'amélioration de l'habitat dans 4 quartiers de Phnom Penh tout en apportant des solutions d'accès à l'eau et de drainage des eaux de pluies. La Fondation soutient ce projet global à hauteur de 30 000 euros parce qu'il permet d'améliorer les conditions sanitaires de ces populations particulièrement défavorisés, tout en impliquant les autorités locales.



À Rennes, solidarité et ténacité

Depuis plus d'un an, un collectif d'associations porté par l'agence rennaise de la Fondation, a travaillé avec les pouvoirs publics pour éviter l'expulsion des familles migrantes (170 personnes, dont 80 enfants) installées dans le squat de la Poterie. Le Tribunal de Rennes avait autorisé un court maintien dans les lieux jusqu'en avril. Un commodat signé par l'association « Un Toit Un Droit » avec le propriétaire a permis d'abriter les familles jusqu'en juillet 2017.

Mais après ?

AIVS, établissements publics, bailleurs et promoteurs avaient été sollicités dès l'hiver 2017 et des solutions d'hébergement et de logement solidaires avaient été proposées à une grande partie des familles durant l'été.

Début octobre, un promoteur privé contacté par la Fondation a mis à disposition pendant un an, 2 grandes

maisons vouées à la démolition et situées dans un quartier résidentiel. L'association « Les Compagnons Bâisseurs » a réalisé des travaux de réhabilitation et Emmaüs a fourni le mobilier. Mi-novembre, les dernières familles du squat ont pu s'y installer. Une troisième maison va être proposée dans les jours à venir. Depuis le début du mois d'août, ce seront ainsi plus de quarante personnes hébergées, dont de nombreux enfants.

« Nous avons trouvé des solutions parce que nous étions tous autour de la table, pouvoirs publics et associations. C'est cela qu'il faut privilégier, ainsi nous pourrions mettre en place des solutions durables », précise Stéphane Martin, directeur de l'agence Bretagne. Une coopération qui donne tout son sens au plan « Sans-domicile : objectif zéro ! » lancé par la Fondation en avril 2017. ■



« Rire pour un toit »

Une soirée télévisée inédite au profit de la Fondation

Le 22 décembre, sur M6, le rire puis la réflexion étaient à l'honneur pour venir en aide aux 4 millions de mal-logés.

A lors que la crise du logement touche de plus en plus de personnes, la Fondation a eu l'opportunité d'évoquer un tel sujet de société au cours d'une soirée de divertissement et d'information consacrée au mal-logement.

Grâce à Nicolas de Tavernost, Président du Directoire du groupe M6 et parrain de la Fondation, une cinquantaine d'artistes emmenée par Jamel Debbouze ainsi que toute une chaîne de télévision se sont mobilisés gracieusement pour soutenir le combat de la Fondation qui, chaque jour, montre sur le terrain qu'il est possible d'agir et de construire une société plus juste et plus fraternelle. Mobilisation et optimisme furent les

deux messages principaux de cette émission où les sketches d'humour et les témoignages de vie se sont succédés pendant près de 2 heures, avant de laisser la place à un documentaire inédit de Mélissa Theuriau sur le mal-logement.

Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement et connaissent des difficultés pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir. Pour répondre à toutes ces situations qui sont autant de formes d'injustice, la Fondation a plus que jamais besoin d'aide et le plus petit don lui est précieux. Grâce au succès de l'émission et à la générosité du public pendant cette

soirée exceptionnelle, elle va pouvoir amplifier ses actions sur le terrain. Si cette émission a montré combien notre société est solidaire de ceux et celles qui souffrent, elle a aussi souligné une nouvelle fois combien le combat de l'abbé Pierre reste d'actualité. Parrainée par Jamel Debbouze, l'émission donnait également la parole à l'abbé Pierre sous la forme d'une animation holographique. C'est en son nom que la Fondation remercie tous les donateurs et tous les participants qui ont permis un tel événement et qui se sont mobilisés généreusement pour « Rire pour un toit ». Comme le disait si justement son fondateur, « le monde change dès lors que quelqu'un partage ». ■



35,6 % des personnes pauvres en France sont des enfants et des jeunes de moins de 20 ans.

90 % des Français s'inquiètent du sort de leur prochain. Parmi eux, 59 % estiment que les pouvoirs publics ne font « pas assez » pour les plus démunis.

(Ministère des Affaires sociales, 2015).

9 millions de personnes vivent dans la pauvreté avec moins de 850 euros par mois. Autant de situations alarmantes face auxquelles les politiques publiques restent trop peu mobilisées. La société civile, elle, a décidé de réagir.

SOLIDARITÉ, *j'écris ton nom*

« L'exclusion est un phénomène qui touche tout le monde et, justement, tout le monde peut agir à son niveau » : armé de cette conviction, Pierre-Antoine Comparat et 2 autres amis ont eu l'idée il y a plus d'un an de créer une bagagerie fixe pour les sans-domicile à Lyon. Objectif de « Bagage'Rue » : ouvrir matin et soir, 7 jours sur 7, grâce à des permanences effectuées par des personnes à la rue et des habitants. Aujourd'hui, 400 Lyonnais gravitent autour du projet et plus de 40 bénévoles sont prêts à donner de leur temps dès l'ouverture, début 2018. « On est vraiment parti d'un constat : la stigmatisation des personnes à la rue chargées de leurs sacs et l'inconfort que cela représente pour elles. Ce n'est pas un dispositif social de plus, c'est vraiment une initiative ouverte à tous, où chacun adhère librement et où les bénéficiaires s'impliquent eux aussi », ajoute Maya Wandscheer, secrétaire de l'association. 80 SDF bénéficieront bientôt de cette unique bagagerie, alors qu'à Lyon, les demandes d'hébergement d'urgence se sont multipliées par dix en six ans. Réseaux sociaux, réunions collectives, concerts... « Bagage'Rue » fait feu de tous bois pour prendre racine et développer son réseau.

« Nous recherchons des partenariats jusque chez les bailleurs sociaux que nous avons sollicités pour trouver notre local. »

Si ce genre d'initiatives ne fait pas encore l'unanimité auprès de tous les partenaires sociaux, elle est en revanche bien soutenue par les associations locales. Lutter contre les inégalités au niveau individuel, trouver des solutions face à la détresse humaine... la société civile s'est bel et bien investie au-delà des situations d'urgence, comme ce fut le cas après les attentats ou avec les migrants.

Tous égaux

Pour preuve, la campagne « Simple comme bonjour » lancée par l'association « Entourage », cet automne. « La vocation première de l'association, c'est de créer du lien entre SDF et riverains. Nous proposons ensuite l'application mobile qui permet de venir en aide aux personnes à la rue » précisent les trois étudiantes lilloises qui ont décidé en octobre de développer l'association dans les Hauts-de-France : « On se rend compte que les gens ont envie d'aider à leur échelle. Ils ne souhaitent pas toujours un bénévolat classique, ils veulent s'investir »



à la carte, de manière souple et en toute liberté», note Lucile Dupuy, la première conquise par « Entourage ». « *Le plus difficile, c'est de casser les préjugés; pour être honnête, je n'ai vraiment discuté avec une personne à la rue que tout récemment* », ajoute-t-elle. Étudiantes à l'Edhec, elles considèrent leur milieu étudiant comme privilégié, mais y constatent cependant le développement de l'entrepreneuriat social : « *L'essentiel, pour beaucoup d'entre nous, c'est de se rendre utile sur le plan humain* », atteste Alexia Mache. Et Constance Laurensou d'ajouter : « *Avec "Entourage", il n'y a aucune contrainte, on peut juste donner 5 minutes. On ne demande pas d'argent et la relation est personnalisée* ». Les trois étudiantes ont commencé à contacter le plus grand nombre possible de personnes pour faire connaître l'association, notamment grâce à des apéritifs solidaires auxquels sont conviés riverains et partenaires potentiels. L'association nationale, qui compte des personnes en errance dans sa gouvernance, s'est récemment développée à Grenoble et Lyon. Aujourd'hui, elle regroupe 25 000 bénévoles et totalise 15 000 actions solidaires à son actif depuis sa création, en novembre 2014. Depuis peu, elle se tourne vers les entreprises et les collègues où, là aussi, elle suscite l'intérêt. « *Nous ne venons pas "ubériser" le travail social ni celui des associations, au contraire. Partout, nous voulons créer du lien* », ajoute Claire Duizabo, responsable de la communication. Et les liens sont en train de se nouer sur le territoire...



« Le plus difficile, c'est de casser les préjugés ; pour être honnête, je n'ai vraiment discuté avec une personne à la rue que tout récemment »

Lucile Dupuy, Étudiante à l'Edhec



Donner du sens

Laurent Vergult a « *un travail en or* » selon lui, il s'occupe de faire germer des idées chez Adeo, à Lille. Et pas n'importe lesquelles, celles qui font du bien à l'individu et à la collectivité. Ce philanthrope tisse des liens entre associations et entreprises et essaime même jusqu'à l'étranger. « *C'est incroyable comme les gens ont envie d'aider ! Je me suis rendu compte en 2011 que les collaborateurs avaient envie à*

➔ Créer du lien au quotidien avec les personnes à la rue, la vocation première d'« Entourage ».

➔ Habitants de quartier et personnes en errance, membres d'« entourage », à Paris.



un moment de leur vie de donner de leur temps pour faire quelque chose. On est parti de ça, et on s'est tourné vers les aidants.» L'initiative a pris forme et « Bricos du Cœur » est née en 2013. Parpaings, peinture, clôtures... L'association récupère des milliers de produits invendus auprès des 13 enseignes du groupe et réhabilite les locaux d'associations qui ne peuvent se le permettre. 70 chantiers ont été réalisés en moins de 5 ans. *« En même temps qu'on expliquait notre démarche bénévole, on a organisé des ventes privées à l'intention du personnel avec les invendus, avant d'en faire don aux associations »*. Un effet d'appel qui a très vite augmenté le nombre de bénévoles... et qui a donné à Laurent l'envie d'aller encore plus loin. Aujourd'hui, les chantiers solidaires sont en passe de détrôner

➔ Un chantier « Bricos du cœur » avec des salariés de Leroy Merlin, en septembre 2016.

➔ Chantier de cohésion d'équipe au profit de l'association « Les jardins de Cocagne ».



« C'est incroyable comme les gens ont envie d'aider ! [...] les collaborateurs avaient envie de donner de leur temps pour faire quelque chose... »

Laurent Vergult, à l'initiative de « Bricos du Cœur »

les séminaires d'encadrement et autres événements fédérateurs organisés au sein des entreprises. *« Une dizaine se sont prises au jeu en 2017 et les retours des participants sont très positifs, certains reviennent nous aider de leur propre initiative »*.

À Roubaix, en ce matin de novembre, pas d'entreprise sur le chantier de l'école de la deuxième chance, mais des bénévoles de « Bricos du Cœur ». Brigitte et son mari le sont depuis 2011 : *« L'entraide est une forme de bénévolat qui se développe aujourd'hui. Aider le plus proche, c'est par là qu'il faut commencer »*. Autour d'elle, une dizaine d'élèves, de professeurs et de salariés de l'école. Sur une échelle, le comptable ajoute : *« J'ai peu de rapports avec les élèves. Là, on apprend à se connaître, ça change tout. »*

Partager, transmettre... la solidarité a le vent en poupe et la motivation ne connaît ni limite d'âge ni statut social.





➔ Une personne mal logée en entretien à l'Espace Solidarité Habitat, à Paris.

■ Bien au contraire, les jeunes sont parmi les plus actifs, tissant sur les réseaux sociaux la toile solidaire. Fortement sensible à la détresse des familles migrantes à la rue, notamment des mères isolées, Fanny Lepoivre, bénévole pour « Utopia 56 », a lancé en avril 2017 un réseau d'hébergement citoyen, pour pallier la saturation des centres d'hébergement d'urgence à Paris. « C'est le 1^{er} soir que la situation est souvent très problématique ; on a réussi à créer un réseau de 50 hébergeurs que nous contactons par texto ou par Facebook. Le principe est simple : enfants et adultes sont hébergés une nuit, de 22 heures à 7 heures, selon les disponibilités de l'habitant. Nous accompagnons les familles jusqu'au domicile et nous leur donnons un plan de métro pour regagner le lendemain la structure d'accueil la plus proche. On ne sollicite notre réseau qu'au dernier moment, quand il n'y a pas d'autre solution. Les hébergeurs sont totalement libres et n'ont pas à se

justifier. Les jeunes sont très nombreux à prêter leur chambre et à dormir dans le canapé, même dans 12 m² », précise Fanny. « Pour moi, cela vient compléter mon militantisme. Dépanner pour une nuit, je peux le faire et je me sens utile sans être obligée, c'est très important. Là, j'apporte une aide concrète et personnalisée », confirme Françoise, retraitée. Le succès est tel que l'association réfléchit à un partenariat avec « Médecins sans frontières » pour loger les mineurs isolés à la rue.

Serions-nous à l'aube d'une nouvelle dynamique ? À l'heure où l'État réduit contrats aidés, APL et budget du logement, les Français se mobilisent largement pour plus de justice sociale. Un phénomène auquel la Fondation adhère pleinement tout en exigeant une plus forte implication de l'État en matière de lutte contre l'exclusion. Décidément, comme l'a souligné la Fondation dans sa dernière campagne d'hiver, « l'exclusion n'exclut personne ». ■

La parole à Jean-Louis Laville

« Il faut tenter le pari de la confiance »



Jean-Louis Laville est professeur du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris (Cnam), où il est titulaire de la Chaire « Économie Solidaire » et auteur de « L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débat », au Seuil.

Peut-on encore parler d'individualisme dans notre société?

Le constat que nous faisons dans l'ouvrage¹ qui vient d'être publié, c'est que nous assistons à l'émergence dans plusieurs continents de nouvelles formes d'engagement public. C'est un véritable mouvement de fond sensible dans toutes les régions du monde mais qui reste largement invisible aux yeux de la plupart des médias. Il y a en outre un danger : que ces initiatives

action politique la recherche d'une autre économie.

Comment transformer ces initiatives en solutions permanentes?

C'est justement tout le défi à relever. À l'échelle d'un quartier, il faut que les initiatives des habitants soient prises en compte car elles génèrent de nouvelles possibilités en matière économique. Ces initiatives ne doivent plus être méprisées par les décideurs

décideurs s'appuient pour inventer de nouvelles démarches et sortir de la précarité. Les nombreux exemples rassemblés dans le livre montrent que c'est possible à condition de susciter une mobilisation inédite. C'est le cas en France avec l'organisation du premier Forum national par le mouvement citoyen « Pas Sans Nous » qui s'est déroulé fin novembre et qui va déboucher sur un manifeste afin de sensibiliser les responsables politiques.

Les pays du Sud sont-ils en avance sur le Nord?

Effectivement, certains le sont. Il faut savoir que nous ne sommes plus dans un monde où le Nord dicte ses trajectoires au Sud. Nous avons à apprendre des expériences menées dans les pays du Sud. Il faut aujourd'hui faire circuler les innovations et être plus attentif à ce qui se passe ailleurs. Il ne faut pas laisser ces initiatives à l'abandon, il y a un vrai défi à relever et nous devons faire le pari de la confiance. ■

¹ « *Mouvements sociaux et économie solidaire* », J.-L. Laville, J.-L. Coraggio, E. Bucolo, G. Pleyers, DDB.

Voir aussi : « *L'économie solidaire en pratiques* », M. Hersent, A. Palma Torres (dir.), Erès.



« À l'échelle d'un quartier, il faut que les initiatives des habitants soient prises en compte car elles génèrent de nouvelles possibilités en matière économique. »

citoyennes et solidaires ne se pensent qu'au niveau politique (à travers les seules revendications de mouvements sociaux) ou qu'au niveau économique (à travers un secteur, l'économie sociale et solidaire). Pour être transformatrices et pas seulement éphémères et réparatrices, il faut justement qu'elles allient les deux, alors qu'on a l'habitude de séparer l'un et l'autre. En Amérique du Sud, par exemple, l'agro-écologie a mis au centre de son

privés et publics. La priorité, c'est au contraire de concevoir un système d'appui approprié pour les conforter — il faut pour cela faire des investissements matériel et immatériel — afin qu'elles puissent engendrer de véritables dynamiques positives sur le moyen et long terme. On est vraiment à un tournant : soit ces initiatives sont uniquement considérées avec sympathie, soit elles constituent un socle sur lequel habitants, chercheurs et

Nouveautés concernant le don

Une bonne résolution ?

Le prélèvement automatique

Les combats de la Fondation Abbé Pierre sont importants pour vous et vous souhaitez apporter une aide régulière toute l'année? Sachez que vous pouvez donner à la Fondation Abbé Pierre en optant pour le prélèvement automatique. Vous choisissez un montant qui sera prélevé chaque mois. Simple et pratique, le prélèvement automatique est modifiable et ajustable à tous moments et renforce les ressources de la Fondation pour ses actions auprès des personnes mal logées. Pour augmenter, diminuer, stopper les prélèvements ou les reprendre, il suffit de nous contacter. Vous aussi, adoptez le prélèvement automatique pour

aider chaque mois les personnes mal logées en remplissant le bulletin joint à votre journal ou sur: www.fondation-abbe-pierre.fr

le reversera à la Fondation. Ce service est disponible uniquement en France métropolitaine, pour les clients des opérateurs Bouygues, Orange et SFR.

Un don spontané ?

Le don par SMS

La Fondation Abbé Pierre vous propose d'effectuer des dons ponctuels de 2 euros, 5 euros ou 10 euros en envoyant tout simplement un SMS! Nul besoin de connaître l'adresse postale de la Fondation ni son numéro de téléphone. Il vous suffit d'envoyer par SMS au 92054: DON2, DON5 ou DON10 pour faire un don de 2, 5 ou 10 euros à votre convenance. Votre don apparaîtra directement sur la facture de votre opérateur mobile qui

Se faire plaisir et aider les mal-logés ?

La boutique en ligne

Mugs, sacs à dos, sacs d'ordinateur, batterie, parapluie, sweats, polos... De la décoration au prêt-à-porter de qualité, en passant par les accessoires et les articles pour enfants... Retrouvez plusieurs articles et des prix variés, de 8 euros à 45 euros TTC sur la toute récente boutique en ligne de la Fondation Abbé Pierre: boutique.fondation-abbe-pierre.fr



E98IBSABO

Bon de soutien et d'abonnement

A renvoyer à Fondation Abbé Pierre, 3 rue de Romainville, BP 90300, 75921 Paris cedex 19

Oui, je décide de m'abonner au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre: « et les autres? ». 4 € pour 4 numéros par an. Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de: €

M^{me} M.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ville: Code postal:

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail:

..... @

Règlement: chèque bancaire chèque postal
libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre

Vos coordonnées sont utiles pour la gestion de votre don et de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez, en vous adressant au siège de la Fondation, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case:

La Fondation réagit

Lorsque l'on regarde les grandes lignes du Projet de loi de programmation des finances publiques (LPPF) examiné au Parlement fin 2017, force est de constater que le Gouvernement fait la part belle aux plus aisés et porte atteinte aux plus pauvres.

La transformation de l'impôt sur la fortune ou encore l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital ne peuvent que choquer lorsque l'on sait que la France compte 8,9 millions de pauvres et que la classe moyenne est elle aussi de plus en plus fragilisée depuis 2008. Premier coup porté à la solidarité nationale, la réduction des Aides Personnalisées au Logement (APL) de 5 euros, puis leur gel pour l'année 2018, ce qui représente un vrai manque à gagner pour le locataire d'un logement à très faibles ressources.

« *Les plus pauvres dans*

la ligne de mire de l'État »

Après avoir placé les APL destinées aux plus pauvres et aux plus modestes dans la ligne de mire de l'État, la deuxième salve tirée par le Gouvernement a touché cette fois-ci les bailleurs sociaux, sommés de baisser leurs loyers à hauteur d'une baisse des APL de l'ordre de 1,7 millions d'euros.

Cette compensation fragiliserait dangereusement toute la chaîne du logement social car ces mêmes loyers financent à la fois les futurs logements, et les réhabilitations tout aussi nécessaires du parc existant.

Rappelons qu'il faudrait construire 150 000 logements sociaux et très sociaux chaque année en France pour combler le déficit actuel et répondre enfin à la demande des 1,8 millions de ménages en attente d'un logement abordable. Autre élément de casse sociale: la fin d'une part importante des contrats aidés qui jusqu'alors permettaient à de nombreuses petites associations de maintenir leur activité et de développer des actions de proximité plus que précieuses, par exemple dans les quartiers d'habitat populaire...

Le bilan social de la fin 2017 n'était pas bon et 2018 ne s'annonce pas meilleur. En effet, l'État valide cette année une baisse sensible du budget consacré au logement.

En 2018, malgré quelques promesses, notamment sur la mise en oeuvre du «Logement d'abord», ce sont bel et bien les contours d'une politique inégalitaire qui se dessinent. Il est grand temps de redresser le tir. ■

30 000 enfants
sans domicile fixe

En France, on recense trois millions d'enfants pauvres en France, dont 30 000 SDF avec leur famille. La situation est d'autant plus urgente qu'elle s'aggrave : le taux d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté est passé de 16 à 20 % en 15 ans. 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire dans un foyer disposant de moins de 1512 euros par mois.

649 communes en infraction

Le 5^e bilan triennal depuis la première application de la loi en 2002 annonce que 188 587 logements sociaux ont été produits entre 2014 et 2016, soit 34 % de plus qu'au cours de la période 2011-2013. Mais 649 des 1 152 communes soumises à la loi SRU n'ont pas rempli leur objectif de production triennale. Parmi elles, les préfets ont proposé de sanctionner seulement 233 communes en les obligeant à payer des prélèvements accrus ou en reprenant certaines de leurs compétences. La commission de la loi SRU, présidée par Thierry Repentin, a obtenu qu'environ 35 communes supplémentaires soient « carencées » et que les sanctions contre les communes qui n'ont pas comblé leur retard pour se doter de 20 ou 25 % de logements sociaux d'ici 2025 soient durcies. Mais elle déplore que « les préfets n'utilisent pas assez la possibilité qu'ils ont depuis 2013 de multiplier par cinq le montant des amendes infligées aux villes multicarencées. » ■

Nouveau plan pauvreté

Le 17 octobre dernier, journée mondiale du refus de la misère, le président de la République, E. Macron, a lancé la concertation autour d'un nouveau plan de lutte contre la pauvreté, qui ciblera en priorité les enfants et les jeunes démunis. Cette concertation doit aboutir au printemps prochain à une stratégie, précédée par la nomination d'un délégué interministériel pour la piloter. Le futur plan pauvreté aura pour objectif de partir de l'enfance pour travailler sur l'ensemble des questions liées à l'accès aux droits : logement, travail pour les parents, accès à l'éducation, santé et culture. Des actions engagées sous le précédent quinquennat, dans le cadre du



© Sébi Godéfroy

plan 2013-2017 de lutte contre la pauvreté, seront poursuivies ou élargies. Notamment « la garantie jeunes », dispositif d'accompagnement pour les 16-25 ans très éloignés de l'emploi. ■



© Ljubisa Danilovic

L'encadrement des loyers désavoué

Dans un jugement rendu mardi 28 novembre, le tribunal administratif de Paris a annulé les arrêtés mettant en œuvre la réglementation dans la capitale. Le 17 octobre, un jugement du tribunal administratif de Lille avait annulé cette mesure dans la commune lilloise, estimant que l'encadrement des loyers « ne pouvait pas être appliqué dans la seule commune de Lille » et aurait dû concerner « l'ensemble de l'agglomération lilloise ». Une

décision qui a été « transposée » à Paris. Le principe de l'encadrement des loyers, entré en vigueur à Paris le 1^{er} août 2015 et à Lille le 1^{er} février 2017, devait obliger les propriétaires à respecter un prix plafond, fixé selon le secteur géographique et le type de logement, au moment de conclure un bail.

La Fondation regrette vivement ce jugement qui supprime ce qui a pourtant été bien fait à Paris et à Lille, et qui commençait à porter ses fruits. ■

Point de vue

« En France, il faut plus de créativité et de courage »

Freek Spinnewijn est directeur de la Fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-Abri (Feantsa).



Comment le « Logement d'abord » se développe-t-il en Europe ?

Certains pays comme la Finlande et le Danemark sont très avancés dans cette démarche de lutte contre le sans-abrisme née aux USA dans les années 90. La Finlande, par exemple, a intégré le « Logement d'abord » dans sa politique publique depuis 10 ans. Les pays d'Europe de l'Est sont beaucoup plus lents. En France, des expérimentations financées par l'État sont menées depuis 5 ans environ et les premiers résultats sont intéressants car ils font tomber certaines idées reçues.

Peut-on parler de résultats positifs ?

Oui, au moins sur deux points. Le premier, c'est qu'au moins 80 % du public en difficulté ayant bénéficié du « Logement d'abord » reste dans le logement au bout d'un an. Ce qui veut donc dire que l'installation durable y est possible, malgré des problématiques lourdes et complexes. Deuxièmement, le sentiment subjectif du bonheur — « je suis bien chez moi » — existe bel et bien. Là aussi, on nous avait dit que les sans-domicile étaient trop « marqués »



« Au moins 80 % du public en difficulté ayant bénéficié du « Logement d'abord » reste dans le logement au bout d'un an. »

par leurs problèmes pour pouvoir se sentir bien dans le logement, ce n'est pas le cas. Ces résultats provisoires sont positifs, je pense. Enfin, dernier constat, même s'il est plus délicat à prendre en compte : l'installation dans le logement ne semble pas être systématiquement un facteur aggravant face aux addictions (alcool, drogue...).

En France, y a-t-il des freins spécifiques à l'application du « Logement d'abord » ?

Au Danemark, le coût de l'hébergement pouvait atteindre 50 000 euros pour une personne sur un an... du coup, l'efficacité du rapport coût/bénéfice du « Logement d'abord » s'est imposée d'elle-même. En France, ce même rapport coût/bénéfice est bien moins

évident, et l'hébergement reste pour l'instant la solution privilégiée. Je pense que pour créer une dynamique du « Logement d'abord », il faut le développer dans des villes moyennes où le foncier est moins tendu. Mais attention, il ne faut pas prendre le prétexte d'une tension sur le marché du logement pour ne rien faire ailleurs... Le parc privé et les logements vacants sont des pistes sur lesquelles il faut que les politiques se penchent avec plus de créativité et plus de courage, selon moi. ■



© FTV / Gilles Gustine

« N'oubliez pas les paroles »

Merci à Fabrice Eboué qui a choisi la Fondation lors de sa participation à l'émission « N'oubliez pas les paroles » diffusée sur France 2 en octobre 2017. La Fondation Abbé Pierre a bénéficié d'un don de 15000 euros qui contribuera activement au développement des actions de la Fondation en 2018 en faveur des personnes mal logées et à la rue.



Partageons grâce aux « Titres restaurant solidaires »

Vous pouvez participer à l'opération « Titres restaurant solidaires » de la Fondation en nous adressant vos titres restaurant de l'année 2017, comme de l'année 2018. Il suffit d'écrire « Fondation Abbé Pierre » sur chaque titre que vous nous destinez et de le/les renvoyer dans une enveloppe, sans l'affranchir, à : Fondation Abbé Pierre – LIBRE RÉPONSE 18115 – 75919 Paris cedex 19.

Merci !

À tous les salariés de Webhelp qui se sont portés volontaires pour recueillir toutes les promesses de dons pendant la durée de l'émission « Rire pour un toit » diffusé par M6 le 22 décembre dernier.



Partager 60 ans de succès

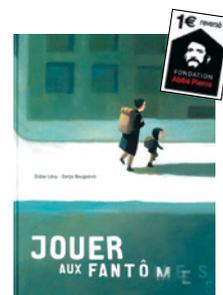
Le groupe BERNER, produits de fixation et d'outillage pour les professionnels, est une entreprise 100 % familiale créée en 1957, à la même époque que l'appel de l'Abbé Pierre. 60 ans plus tard, à l'occasion de son anniversaire, le groupe a souhaité partager sa réussite avec ses salariés, ses clients, et soutenir

60 projets associatifs. C'est ainsi que la Fondation a bénéficié d'un don de 6000 euros. Le projet était parrainé par l'un des salariés. Ci-dessus la photo de la remise du chèque à la Fondation, occasion d'un moment d'échanges durant lequel la forte mobilisation de tous les salariés s'est exprimée. 🏠

Jouer aux fantômes

Un livre sensible et étonnant qui fait le portrait d'un petit garçon sans domicile plein de ressort et d'imagination, qui vit seul avec sa mère et dort la nuit dans des appartements vides... facile ! Il suffit juste de « jouer aux fantômes » le soir et le matin, filer à l'anglaise, avant l'ouverture de l'école. L'histoire est particulièrement touchante et les illustrations de grande qualité. À lire à partir de 6 ans. Pour chaque livre acheté, 1 euro est reversé à la Fondation Abbé Pierre.

Didier Lévy et Sonja Bougaeva – éditions Sarbacane.
32 pages, 15,50 euros 🏠

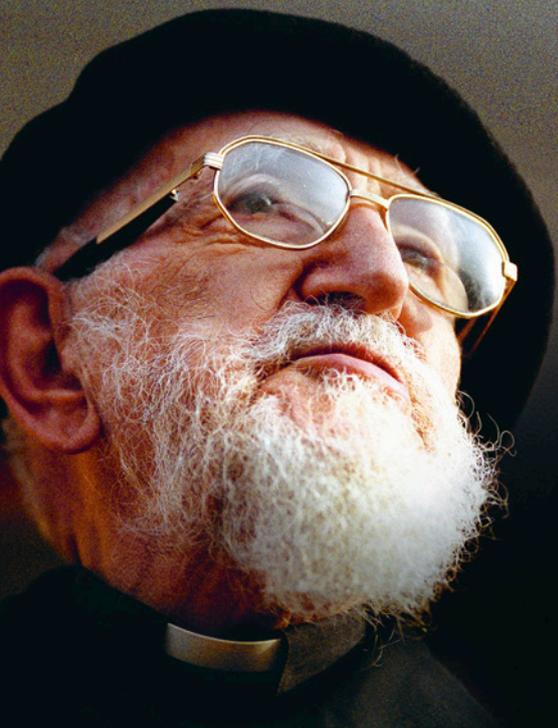


Fidélité et efficacité

Fidèle partenaire de la Fondation depuis 2005, Nexity soutient financièrement le réseau des Pensions de famille de la Fondation (équipements, formations...). Il s'est en plus particulièrement impliqué dans les 15^e Rencontres nationales de sport solidaire, organisées par la Fondation à Toulon, du 26 au 30 septembre dernier. Durant 4 jours, ce mécénat de compétences organisé par la Fondation Nexity a permis l'accompagnement des équipes, la

distribution des repas, le rangement du matériel mais aussi la participation à différents matchs de foot, rugby et tournois de pétanque ! 🏠





Un bien reçu puis redonné

Michel, retraité, a choisi de faire une donation sur héritage, il évoque ici pourquoi.

« Depuis 2012, je connaissais une dame âgée isolée, Monique, qui possédait un patrimoine immobilier dont elle ne s'occupait plus du tout. Depuis son veuvage, elle était dépassée et se refermait sur elle-même. Elle n'ouvrait pas son courrier, n'effectuait aucune démarche administrative et ne répondait même plus au téléphone... J'allais lui rendre visite régulièrement et peu à peu, un lien de confiance s'est établi entre nous, ce qui m'a amené à lui proposer mon aide pour la gestion de ses biens. Ainsi, avec quelques voisins, nous avons réussi à recréer du lien, et elle avait même accepté de prendre une aide à domicile. »

Début 2017, Monique tombe gravement malade. « Après son décès en juin 2017, j'ai découvert à ma grande surprise qu'elle m'avait

légué un petit studio de 11 m² dans le 15^e arrondissement de Paris. Ma femme et moi vivons avec notre retraite et n'avons pas de besoin financier particulier. Nos enfants non plus. Nous avons donc décidé d'un commun accord de donner ce studio à la Fondation pour qu'elle puisse y loger une personne dans le besoin. Un gros travail de nettoyage et de rénovation sera bien sûr indispensable dans ce studio inhabité depuis des années, mais lorsque je l'ai rencontré, le responsable des legs et donations à la Fondation, m'a rassuré et m'a dit que cela serait tout à fait possible. »

Au cours de cet entretien, Michel s'est vu confirmer qu'en cas de donation dans les 6 mois après le décès, le donateur bénéficie d'une exonération des droits de mutation. Cet avantage permet aussi à la Fondation de recevoir sans délai sa généreuse volonté. Il attend maintenant avec impatience la réalisation de cette donation car « c'est une satisfaction de savoir que ce logement pourra bientôt être occupé par quelqu'un qui en a réellement besoin. Je suis sensible à ces graves difficultés qu'affrontent beaucoup de personnes. Nous ne pouvons pas rester indifférents. Bientôt, dans ce petit studio quelqu'un retrouvera sa dignité et le goût de vivre. »

fondation-abbepierre.fr/legs
Aidez-nous à agir !



**DEMANDE D'INFORMATIONS LEGS,
DONATIONS ET ASSURANCES-VIE**

Coupon à compléter, à détacher
et à envoyer sous enveloppe timbrée à :

FONDATION ABBÉ PIERRE
Jean-Marie Vieux
3, rue de Romainville 75019 Paris.

OUI, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, la brochure d'informations « Legs, donations et assurances-vie » de la Fondation Abbé Pierre.

Mme, Mlle, M. : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

OUI, je souhaite être contacté(e) par téléphone au numéro suivant :

Pendant la journée, de préférence entre heures et heures.



Il était une fois...

Le combat de l'Abbé raconté par **MéliSSa Theuriau**

m'enferme pas dans mon confort, et dans chacun des films que je réalise. C'est une lumière qui bouscule et qui accompagne en même temps.

Il se mettait au service de tous et son combat l'occupait jour et nuit. Il ne s'embarrassait pas des codes, il bousculait ceux qui ne voulaient plus voir ou qui ne voulaient pas voir, et il savait en même temps donner de l'espoir et de la lumière à ceux qui en avaient besoin. Et c'est ça qui faisait qu'il arrivait à donner à tout le monde la force de combattre. On manque vraiment de gens comme lui aujourd'hui!

Il a fallu l'avoir pour connaître des avancées comme la trêve hivernale et évidemment, il faut continuer de porter sa voix et son discours. Mais il faut être plus nombreux encore.

C'est aussi grâce à lui que les Pensions de famille ont pu voir le jour. Que les « vrais cabossés », comme les appelait l'abbé Pierre, puissent s'installer dans des lieux comme ceux-là, c'est fantastique. Je pense qu'il faut vraiment militer pour qu'il y en ait beaucoup plus, ce que la Fondation fait. Là encore, elle porte le combat de l'Abbé.

Je pense qu'il faut aussi se rappeler son message : on peut tous donner quelque chose, le geste le plus petit est utile et peut faire changer les choses. C'est vraiment ça qui est important pour moi et qui fait que ce grand homme reste toujours d'actualité. » ■

© Séb! Godefroy & Ivan Mathie

« **Ce qui me frappe, c'est que le mal-logement est toujours un fléau. Dans notre pays de privilégiés, des gens continuent d'être à la rue comme en 54. Je n'ai pas connu l'abbé Pierre mais comme tout le monde, je l'ai entendu. Il avait un charisme incroyable qui venait notamment du fait que son discours et ses actes étaient en parfaite adéquation.**

C'est quelqu'un qui m'accompagne tous les jours pour rester en prise avec le réel. Le soir quand je couche mes enfants, pour que je ne

« **On peut tous donner quelque chose, le geste le plus petit est utile et peut faire changer les choses.** »